



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 94/2021 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 29 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt et un, le dix-huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie - salle du Conseil - conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 11 Novembre 2021.

PRÉSENTS : Mmes et MM. ARNAL, AUGOT, BAKER, BELABBAS, BERNARDINI, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFÉ, CAMBOULIVES, DELHOLME, GUZOU, JOUSSEAUME, LAJAT, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTÉGUT, PICARD, PILON, PREVOST, VIGNEAU, VIGNERES.

PROCURATIONS

M. LABORIE	à	Mme MONTAGUD
M. SAFON	à	M. LAURENS
Mme CAIRE	à	M. PILON
Mme DEJUNIAT-BERNARDINI	à	M. BERNARDINI
Mme AGUERRE	à	Mme GUZOU

SECRETAIRE : M. MONTÉGUT a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Création de poste suite à intégration directe

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite au changement d'affectation d'un agent de la filière sociale vers le service entretien des bâtiments, avec son accord, et afin que le grade occupé soit en adéquation avec les missions dévolues, il convient de créer un poste d'Agent d'entretien des salles, à compter du 1^{er} janvier 2022, tel que présenté ci-dessous :

EFFECTIF(S)	POSTE	CATEGORIE	CADRE(S) D'EMPLOIS	GRADE(S) ASSOCIE(S)	DUREE HEBDOMADAIRE
1	Agent d'entretien des salles	C	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	TC

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 17 novembre 2021.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir valider la création du poste présenté ci-dessus, suite à une intégration directe dans la filière technique et informe les membres du Conseil Municipal que cette création de poste entrainera la fermeture de l'ancien poste.

Envoyé en préfecture le 19/11/2021

Reçu en préfecture le 19/11/2021

Affiché le 19/11/2021

ID : 031-213100324-20211119-DEL_94_2021-DE



APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 29

Voix Contre : 0

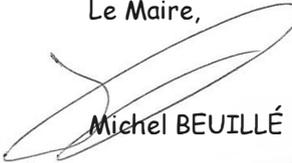
Abstention : 0

- De créer le poste tel que décrit ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 19 novembre 2021

Le Maire,


Michel BEUILLÉ

